

Compte-rendu du Bureau Permanent réuni le
Vendredi 23 Janvier 2009

=====

Dates des prochains bureaux :

Lundi 23 Février : C.R. par représentant groupe ORHA, Lundi 23 Mars : par groupe COST,

Lundi 27 Avril : par groupe S.I., Lundi 25 Mai : par groupe ORHA.

L'assemblée générale sera fixée ultérieurement.

Fonctionnement :

-le thème du financement pour une inscription en première année est soulevé car 2/3 des inscriptions sont problématiques cette année. Si fin octobre, pas de « financement clair », on n'inscrira plus en thèse, sinon l'UM2 risque de nous « taper sur les doigts ». Après discussion, le bureau décide une procédure « plus rigoureuse mais pas rigide » pour éviter que de tels cas se reproduisent.

-le problème de la cinquième année fut abordé lors de la précédente réunion.

Tout d'abord, trois candidats se sont engagés à soutenir dans le 1^{er} semestre 2009. W. Thari (fin Mars), J. Urasadettan (fin Mars) et S. Tortosa (fin Juin). Il faut donc rendre un document et accomplir les formalités administratives en temps voulu. Le directeur du CREGOR réservera son aval dans le cas où les engagements ne seront pas respectés.

Par ailleurs, la cinquième année ne sera plus possible et la quatrième accordée à titre exceptionnel (pour quelques mois). Il faut être ferme pour que les doctorants intègrent cela, il faut dire que si au bout de 4ans on ne voit pas de Working Paper et/ou de communication c'est très problématique.

La date limite pour les inscriptions et re-inscriptions est fin novembre, sachant qu'un délai d'une semaine avant l'inscription définitive doit être prévu pour l'obtention des signatures (ED notamment) et le traitement informatique du dossier. Au-delà de Novembre, toute inscription sera en principe refusée.

Le bureau rappelle aux doctorants que la présence au groupe de recherche et aux soutenances est obligatoire. Par ailleurs, ils se doivent de contribuer à la diffusion de l'information. Par exemple, lors de soutenance trop de doctorants semblent découvrir l'existence de modules. Les étudiants inscrits **avant 2009** doivent valider **deux modules de 20 H** chacun à l'Ecole Doctorale, ceux inscrits **à partir de 2009 valideront 100h** de modules. Ces modules permettent notamment de fournir des formations utiles en méthodologie, en épistémologie et sur des points avancés de cours et de recherche.

Les étudiants doctorants de l'UM3 en gestion peuvent venir travailler dans les locaux du CREGOR.

But du prochain quadriennal : arriver à une équipe unique pour la gestion à Montpellier. Un premier problème est : la volonté d'hégémonie et d'extension de certains groupes. La prise en compte des publications et de l'évaluation des activités de recherche sera donc harmonisée. En attendant, il faut adopter des stratégies pour « rentrer dans les clous » et chercher à être publiant notamment publier à plusieurs, tenter l'HDR pour les MCF.

Budget : reconduction à l'identique (légère augmentation de 5%). Répartition identique entre les groupes. Le groupe SI fut trop dépensier, COST dépasse légèrement son budget, ORHA: très économe.

Sujet d'allocation : 1 projet par axe qu'il faudra défendre.

L'Ecole Supérieure de Commerce reprendra des assistants de recherche pour la prochaine année universitaire. Appel à candidatures en Mai, présentation des candidats à l'Ecole, avant début Septembre.

B. Fallery demande que tous les membres du CREGOR (enseignants-chercheurs, docteurs, doctorants) mettent à jour leurs informations sur le site. Compléter l'avancement des travaux.

Réunion de tous les doctorants (CR2M-CREGOR) : 23 Mars à 16H dans les locaux du BT 19.